



02.208

## Wahlen

## Elections

CHRONOLOGIE

NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 25.11.02

### 1. Wahl des Präsidenten des Nationalrates für 2002/03

### 1. Election du président du Conseil national pour 2002/03

**La présidente** (Maury Pasquier Liliane, présidente): Les groupes radical-démocratique, socialiste, UDC, démocrate-chrétien, écologiste, libéral ainsi qu'évangélique et indépendant proposent d'élire l'actuel premier vice-président, M. Yves Christen.

Je prie les scrutateurs de délivrer les bulletins.

*Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin*

Ausgeteilte Wahlzettel – Bulletins délivrés .... 163

eingelangt – rentrés .... 161

leer – blancs .... 5

ungültig – nuls .... 0

gültig – valables .... 156

absolute Mehr – Majorité absolue .... 79

Es wird gewählt – Est élu

Christen Yves .... mit 129 Stimmen

Ferner haben Stimmen erhalten – Ont en outre obtenu des voix

Tschuppert Karl .... 11

Verschiedene – Divers .... 16

**La présidente** (Maury Pasquier Liliane, présidente): Je félicite M. Yves Christen pour son élection qui me réjouit. (*Applaudissements nourris*)

*Christen Yves übernimmt den Vorsitz*

*Christen Yves prend la présidence*

**Christen Yves** (R, VD): Par votre vote, vous venez de me délivrer le certificat de fin d'apprentissage de président. Je vous remercie pour votre confiance.

Après deux ans passés sous la férule de Liliane Maury Pasquier, mais aussi de notre secrétaire générale Mariangela Wallimann-Bornatico, que je remercie, de même que tous ses collaborateurs qui ont été cités par la présidente, je devrais être apte à vous affronter dans l'exercice délicat de l'élaboration des lois.

Liliane Maury Pasquier a été un maître – je n'ose dire une maîtresse! – d'apprentissage doté d'une autorité naturelle servie par un caractère serein et jovial. Elle a présidé le Bureau en toute indépendance et a acquis de ce fait le respect de votre assemblée. Comme il est d'usage de le dire, elle rentre dans le rang après avoir tenté l'aventure du Conseil fédéral. Naturellement sage, elle n'aura aucun regret, mais elle en laissera à celles et ceux qui la connaissent bien. Car contrairement à ce que l'on a pu entendre ici et là dans la campagne, je peux affirmer qu'outre la parfaite connaissance qu'elle a des dossiers, elle est une femme d'autorité dans toute l'acception du terme. Je la remercie pour son engagement qui a contribué à améliorer dans le public l'image des autorités fédérales.

Je suis conscient que mon rôle est celui d'un simple ouvrier meunier qui met en sac la farine issue du grain que les institutions, l'administration et les commissions parlementaires ont moulu préalablement. L'opération,





apparemment simple, est pourtant délicate, car le conditionnement du produit qui sort du moulin est déterminant pour affronter le marché, c'est-à-dire le peuple qui ne se prive pas, ici ou là, de nous sanctionner en référendums.

Mais la présidence du Conseil national et de l'Assemblée fédérale, c'est, bien sûr, encore quelque chose de plus que l'humble tâche du meunier: c'est un honneur, l'honneur de représenter le pouvoir politique dans le pays, et le pays à l'étranger. Chaque présidente ou président ressent cet honneur comme une lourde responsabilité, mais est assez lucide pour savoir qu'il est attaché à la fonction et qu'il ne résulte pas d'un mérite particulier.

Qu'est-ce donc que cet honneur? Lors de la récente remise de la légion d'honneur par le président de la République voisine, des académiciens se sont attachés à en faire le tour. Dans "De l'Esprit des lois", Montesquieu soutient que "l'honneur, c'est-à-dire le principe de chaque personne et de chaque condition, prend la place de la vertu politique". Pour lui, l'honneur est donc attaché à la définition du bien commun et il est dû, par principe de gouvernement, à celle ou à celui dont l'action politique a des conséquences heureuses pour la collectivité. L'honneur, selon Montesquieu, est donc utilitariste et sert une cause générale à travers la fonction. Il n'est pas attaché à une vertu propre à celui qui le porte. Ainsi on est jugé honorable et donc méritant par principe pour la seule raison que l'on défend l'intérêt général.

AB 2002 N 1723 / BO 2002 N 1723

Mais les tentations sont fortes et les occasions nombreuses de déroger à cette règle d'éthique politique. Le législateur l'a bien compris en introduisant dans notre constitution, à l'article 161 alinéa 1er: "Les membres de l'Assemblée fédérale votent sans instructions." L'indépendance serait donc le principe suprême de l'intérêt général. C'est par elle que se mérite l'honneur. Et si l'honneur des parlementaires est leur indépendance, est-il honorable de défendre l'économie? Oui, pour autant que notre appartenance à tel ou tel conseil d'administration ou à telle association ne nous enlève pas notre libre arbitre. Le registre des intérêts est là pour nous le rappeler.

Mais vous admettez avec moi que cette notion d'honneur "institutionnel" est de plus en plus remise en question par le public en raison de la nature complexe des choses et de par notre système de milice. En effet, nous ne sommes plus jugés honorables par le simple fait d'être élus. Il nous faut donc dorénavant mériter notre honneur et le considérer, avec Aristote, comme "la récompense de la vertu accordée aux gens de bien", ou encore, pour citer un auteur moderne, l'académicien Erik Orsenna, comme "ce bien moral conquis dans la lutte et qui permet à la fois d'acquérir la considération d'autrui et de conserver sa propre estime". Le Parlement est le lieu par excellence où l'on peut acquérir l'honneur qui nous est accordé par convention à l'entrée de cette maison. Ich möchte das Thema Ehre noch nicht verlassen. Firmenkrisen ausgelöst von unfähigen Wirtschaftsführern, Interessenkonflikte, Abzocker dienen uns als aktuelle negative Beispiele. Manche dieser Vorfälle sind bis in unser Parlament durchgedrungen. Jetzt erheben sich Stimmen, welche uns eine Einsitznahme in Verwaltungsräten untersagen wollen. Dies aber würde unweigerlich zu einer Veränderung unseres Parlamentsystems führen; wir würden zu Berufspolitikern mutieren. Doch so etwas widerspräche unserer helvetischen Tradition und würde nicht automatisch bedeuten, dass wir tugendhafter und effizienter politisieren würden.

Um das Vertrauen der Öffentlichkeit wiederzugewinnen, reicht es nicht, eine Trennung zwischen Ökonomie und Politik zu dekretieren. Die Marktwirtschaft hat sich bis heute als das beste System erwiesen, wenn es darum gegangen ist, den Wohlstand gerecht zu verteilen – dies in Respektierung der staatlichen Spielregeln. In diesem Parlament werden diese Spielregeln diskutiert. Die einen möchten sie lockern, andere möchten sie ausbauen; das ist das politische Spiel. Diejenigen, zu welchen ich mich zähle, müssen dafür sorgen, dass moralische Regeln, die das soziale Leben ermöglichen, respektiert werden. Dies würde zum Beispiel bedeuten, dass wir, wenn sich Manager von grossen Firmen mit landesweiten Interessen schlecht aufführen, zusätzliche Spielregeln einführen müssten – selbst dann, wenn sich die grosse Mehrheit der Manager von einheimischen und multinationalen Unternehmen, darunter eines in Vevey, das mir als ehemaligem Bürgermeister besonders am Herzen liegt, mustergültig verhält. Unser Bundesrat Pascal Couchepin, künftiger Bundespräsident, hat kürzlich gegenüber einer Zeitung Folgendes gesagt: "Grundsätzlich bin ich gegen die Einführung von neuen Normen. Aber ich sehe keinen Weg, dies zu verhindern, wenn unsere Wirtschaftseliten ihre Verantwortung nicht wahrnehmen." Die Liberalen im weitesten Sinn in diesem Parlament – ob links oder rechts – dürfen nicht untätig zusehen, wenn einige Saboteure an unserem Ast sägen und sich einreden, sie seien auf der richtigen Seite. Auf dem Spiel steht die Ehre unserer Unternehmer.

J'en viens maintenant à mes conclusions. Ma famille et mes amis sont présents à la tribune et je les remercie d'être venus m'entourer aujourd'hui, ainsi qu'une forte délégation d'alpinistes des quatre cultures, qui m'ont entraîné cet été à travers les Alpes, de Santa Maria à Neuchâtel, dans l'aventure de "Suiza existe". Grazia ad



els sun jau daventà conscient da la realitad da la cultura e da la lingua rumantscha che vegn discurrìda da 40 000 persunas sparpagliadas en las vals grischunas. Jau n'als consideresch betg pli sco in element folcloric, mabain sco part instatgla da noss pajais.

Vous savez bien mes chers collègues que ce moment est presque banal dans la vie d'un parlementaire, mais ô combien important pour la famille et les amis. Comme le veut la formule, je reporte l'honneur qui m'est fait non seulement sur ma femme et sur mes enfants mais surtout sur mon père Eric, qui entre dans sa 94<sup>e</sup> année et qui a passé dix ans de sa vie, de 1936 à 1946, comme huissier dans la loge d'entrée du Palais fédéral. Il a été mon maître d'éducation civique et suit aujourd'hui encore, jour après jour, le programme des sessions. Papa, toi qui as été un citoyen honorable, tu acquies aujourd'hui avec moi l'honneur du pays que tu as servi toute ta vie. A toi, et à maman qui aurait tant aimé être là, je te consacre ce moment qui est un des plus beaux de notre vie. (*Applaudissements*)

## **2. Wahl des ersten Vizepräsidenten des Nationalrates für 2002/03** **2. Election du premier vice-président du Conseil national pour 2002/03**

**Le président** (Christen Yves, président): Les groupes UDC, radical-démocratique, socialiste, démocrate-chrétien, libéral ainsi qu'évangélique et indépendant proposent d'élire l'actuel deuxième vice-président, M. Max Binder.

Je prie les scrutateurs de délivrer les bulletins.

*Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin*  
Ausgeteilte Wahlzettel – Bulletins délivrés .... 163  
eingelangt – rentrés .... 163  
leer – blancs .... 13  
ungültig – nuls .... 0  
gültig – valables .... 150  
absolute Mehr – Majorité absolue .... 76

Es wird gewählt – Est élu  
Binder Max .... mit 104 Stimmen

Ferner haben Stimmen erhalten – Ont en outre obtenu des voix  
Gadient Brigitta M. .... 15  
Haller Ursula .... 10  
Verschiedene – Divers .... 21

**Le président** (Christen Yves, président): Je félicite M. Max Binder pour son élection et je le prie de prendre place au fauteuil du premier vice-président. (*Applaudissements*)

## **3. Wahl des zweiten Vizepräsidenten des Nationalrates für 2002/03** **3. Election du deuxième vice-président du Conseil national pour 2002/03**

**Le président** (Christen Yves, président): Les groupes démocrate-chrétien, UDC, radical-démocratique, socialiste, écologiste, libéral ainsi qu'évangélique et indépendant proposent la candidature de M. Jean-Philippe Maitre.

Je prie les scrutateurs de délivrer les bulletins.

*Ergebnis der Wahl – Résultat du scrutin*  
Ausgeteilte Wahlzettel – Bulletins délivrés .... 151  
eingelangt – rentrés .... 151  
leer – blancs .... 2  
ungültig – nuls .... 1  
gültig – valables .... 148  
absolute Mehr – Majorité absolue .... 75



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Wintersession 2002 • Erste Sitzung • 25.11.02 • 14h30 • 02.208  
Conseil national • Session d'hiver 2002 • Première séance • 25.11.02 • 14h30 • 02.208



Es wird gewählt – Est élu  
Maitre Jean-Philippe .... mit 112 Stimmen

Ferner haben Stimmen erhalten – Ont en outre obtenu des voix  
Dormann Rosmarie .... 13  
Verschiedene – Divers .... 23

AB 2002 N 1724 / BO 2002 N 1724

**Le président** (Christen Yves, président): Je félicite M. Maitre pour sa belle élection et je le prie de prendre place au fauteuil du second vice-président. (*Applaudissements*)

*Die Sitzung wird von 15.35 Uhr bis 16.15 Uhr unterbrochen*  
*La séance est interrompue de 15 h 35 à 16 h 15*

